

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 mai 2022

LES RETRAITES À LA RÉUNION LES PENSIONS DE RETRAITE LES PLUS FAIBLES DES RÉGIONS FRANÇAISES

Les natifs de La Réunion vivant dans un département d'Outre-mer perçoivent les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises : 1 160 euros brut par mois en moyenne en 2016, soit 28 % de moins que dans l'Hexagone. Les inégalités en matière de pension de retraite sont en outre plus importantes sur l'île. Ces faibles pensions résultent d'une participation plus faible qu'ailleurs des personnes en âge de travailler au marché du travail, qui se traduit par une durée moyenne de cotisation nettement plus basse. De plus, les emplois occupés sont moins qualifiés. Les seniors réunionnais sont ainsi nombreux à avoir dû travailler jusqu'à l'âge de départ requis pour bénéficier automatiquement d'une retraite à taux plein.

Les pensions moyennes de retraite augmentent pourtant fortement sur la période 2012 à 2016, avec l'arrivée à l'âge de la retraite de personnes ayant davantage travaillé que les générations précédentes. Les Réunionnaises perçoivent une retraite plus faible que leurs homologues masculins en raison, pour l'essentiel, d'une moindre participation au marché du travail.

Plus globalement, les seniors de 60 à 74 ans sont moins touchés par la pauvreté monétaire que les ménages plus jeunes, tandis que ceux de 75 ans ou plus le sont autant. Les ménages âgés sont en revanche trois à quatre fois plus nombreux à être pauvres qu'en France métropolitaine : 30 % le sont parmi les Réunionnais de 60 à 74 ans en 2019, contre 10 % dans l'Hexagone.

Cette étude s'appuie sur l'échantillon interrégimes de retraités (EIR) de 2016 de la direction de la Recherche, de l'Évaluation, des Études et des Statistiques (Drees) du ministère des Solidarités et de la Santé. Tous les quatre ans, la Drees interroge la quasi-totalité des organismes de retraite obligatoire, de base et complémentaire. L'EIR rapproche, personne par personne, les informations provenant des différents régimes de retraite. Il permet ainsi d'avoir une connaissance globale des pensions de retraite, la pension d'une personne résultant très souvent de la somme de plusieurs composantes versées par différents régimes.

Ces données sur les retraites sont ainsi complémentaires de celles diffusées chaque année par la Caisse générale de sécurité sociale de La Réunion, qui ne concernent que les retraités du régime général et la seule pension de retraite qu'ils perçoivent au titre de ce régime général : https://www.cgss.re/sites/default/files/fichiers_publics/edocumentationPdf/chiffres_cles_retraite_2020v2.pdf Une actualisation de cette étude avec des données relatives à 2020, à partir de l'EIR 2020, serait envisageable à partir de l'année 2023.

Pour en savoir plus

« <u>Les retraites à la Réunion - Les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises</u> », *Insee Analyses Réunion* n° 69, mai 2022.



LES RETRAITES À LA RÉUNION

LES PENSIONS DE RETRAITE LES PLUS FAIBLES **ET INÉGALITAIRES DE FRANCE**



- 28 %

Les 10 % de retraités aux pensions les plus élevées perçoivent une pension





plus élevée que les 10 % de retraités aux pensions les plus faibles

Rapport entre la pension de retraite des 10 % des retraités les plus aisés et celle des 10 % de retraités les plus modestes en 2016

DE FAIBLES PENSIONS LIÉES À UNE FAIBLE PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET À DES EMPLOIS MOINS QUALIFIÉS







Durée de cotisation et rémunération inférieures

DES DÉPARTS PLUS TARDIFS À LA RETRAITE POUR BÉNÉFICIER D'UNE RETRAITE À TAUX PLEIN

22 % des retraités réunionnais en 2016 sont partis à la retraite à 65 ans





UNE FORTE HAUSSE DES PENSIONS ENTRE 2012 ET 2016

Le niveau moyen des pensions de retraite augmente de **4,4 %** en moyenne par an entre 2012 et 2016 en euros constants



0,8%

Fin 2016, **41 %** des retraités réunionnais ont eu une carrière complète

33 % 41 % 62 %

2016

... CAR ELLES ONT MOINS

PARTICIPÉ AU MARCHÉ DU TRAVAIL

En 1990, **50 %** des Réunionnaises de 15 à 64 ans étaient en emploi ou au chômage

DES PENSIONS DE RETRAITE TOUJOURS PLUS FAIBLES POUR LES RÉUNIONNAISES...

1060 €



ntant mensuel moyen de la pension de retraite perçue par les retraitées réunionnaises en 2016

Part des habitants de La Réunion de 15 à 64 ans en emploi ou au chômage en 1990 selon le sexe



LA PAUVRETÉ CONCERNE MOINS LES MÉNAGES DE 60 À 74 ANS QUE LES AUTRES

Moins de 30 ans 53 % 60 à 74 ans 30 % 75 ans ou plus 37 %

Part de la population des ménages vivant sous le seuil de pauvreté métropolitain, selon l'âge du référent fiscal en 2019

